

## Maisons France Autonomie : aller plus loin que le changement de nom

**En visite dans le Pas-de-Calais, la ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Camille Galliard-Minier, a annoncé un changement de nom pour les EHPAD d'ici 2027.**

Le Synerpa ne méconnaît pas l'importance d'une dénomination, tout comme il comprend la volonté du gouvernement d'envoyer, à travers ce changement, un signal sur l'évolution de l'offre, avec une diversification des lieux d'accueil et des modalités d'accompagnement. Ce sont des enjeux sur lesquels le secteur travaille depuis plusieurs années, notamment à travers les notions de « parcours de la personne âgée » et d'« EHPAD hors les murs ».

**Ce travail sur le vocabulaire peut apporter de la lisibilité aux citoyens, mais il ne se substitue pas à une politique.** Or, ce dont le secteur a besoin aujourd'hui, ce sont des réponses concrètes : des financements adaptés à la réalité des besoins, des conditions d'exercice permettant aux professionnels de travailler correctement, ainsi qu'une vision claire et durable de l'accompagnement du grand âge.

Bien que le gouvernement ait affiché une volonté d'écoute à l'égard des professionnels, **force est de constater que le plan grand âge, annoncé pendant des mois, a finalement été abandonné.** C'est là toute la difficulté du secteur : demeurer en permanence dans l'attente d'une loi ou d'un plan d'envergure qui ne voit jamais le jour.

**Cette situation est d'autant plus préoccupante que les besoins de financement ne cessent de croître, dans un contexte budgétaire toujours plus contraint.** Le comité d'alerte des finances publiques est d'ores et déjà à la recherche des 6 milliards d'euros d'économies annoncés, ce qui limite d'autant les perspectives de réponses ambitieuses.

**La conférence de l'autonomie annoncée pour septembre doit apporter de premières réponses, dans l'attente de réformes d'ampleur, notamment en matière de financement, qui devront être posées dans le cadre de la prochaine élection présidentielle** et de la mandature à venir.

Comme il l'a toujours fait, le Synerpa est à la disposition du gouvernement pour avancer concrètement et durablement sur les attentes prioritaires de la filière du grand âge.

**Pour Jean-Christophe Amarantinis, Président du Synerpa :** « *Au-delà des mots, le secteur attend des actes. Un changement de nom peut contribuer à faire évoluer les représentations, mais il ne saurait suffire. Les professionnels du grand âge sont aujourd'hui en attente de décisions structurantes, indispensables pour répondre au choc démographique.* »



### **À propos du Synerpa**

Créé en juin 2001, le Synerpa est la première confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgée. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des habitats intermédiaires, des services et soins à domicile avec le Synerpa Domicile. Le Synerpa rassemble au total 3 500 adhérents, dont 2 000 EHPAD, 300 habitats intermédiaires et 1 200 agences de services et soins à domicile, soit plus de 300 000 personnes hébergées et aidées et 170 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil national des établissements thermaux (CNETh), qui représente 110 établissements, est également un syndicat affilié du Synerpa.

### **Contacts presse**

Synerpa – Elisabeth Roy – 06 17 49 56 64 – [roy@synerpa.fr](mailto:roy@synerpa.fr)  
HAVAS Paris – Nelly Garnier – 06 89 30 95 38 – [nelly.garnier@havas.com](mailto:nelly.garnier@havas.com)